

Rapport public Parcoursup session 2025

Y-NOV LYON - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Y-NOV LYON - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (48714)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Y-NOV LYON - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (48714)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	223	8

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues sur les matières en lien avec la formation	Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des enseignants obtenues	Bulletins scolaires	Important
Savoir-être	Comportement lors de l'entretien d'admission & appréciations des enseignants	Entretien d'admission & bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissances retenues lors de l'échange lié à l'entretien d'admission	Entretien d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Réalisations péri ou extra scolaire en lien avec la formation visée	Cv & Entretien d'admission	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STMG

- Msn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Lors de l'examen des candidatures, certains dossiers peuvent ne pas être classés en raison d'éléments reflétant un manque de respect des règles de vie scolaire et collective, une conduite nuisant au bon déroulement des cours. L'analyse des critères associés à leur pondération peut également amener à ne pas classer les dossiers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Sur la base des critères attendus, les dossiers sont analysés avec une pondération de chacun des critères.

Les critères définis comme essentiel sont analysés en premier lieu, puis les critères très importants puis les critères importants.

Les critères complémentaires apportent un plus au dossier.

Suite à l'analyse de ces différents critères, le dossier est jugé comme recevable ou non.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Montrer son implication et sa motivation

Valoriser son projet de formation motivé

Adopter une attitude adaptée aux exigences d'une formation professionnelle

Anticiper et préparer son orientation

Signature :

Xavier BONNAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Y-NOV

LYON